

Le Chapelet des Enfants Non-Nés

Je crois en Dieu

Notre Père

(3) Je vous salue Marie

Gloire au Père au Fils et au Saint-Esprit

1°) Je vous propose de méditer ce Chapelet avec ce très beau texte de Saint Jean-Paul II qui s'intitule L'Évangile de la Vie, texte qu'il a écrit en 1995. Réfléchissons peut-être, méditons sur ce Don de la vie. Dieu est l'auteur de toute vie, vie temporelle, vie éternelle, vie du corps, vie de l'âme et vie de la grâce qui est le Don divin de Dieu pour nous. Dans le texte de Saint Jean-Paul II nous pouvons lire : « La vie humaine est sacrée parce que, dès son origine, elle comporte l'action créatrice de Dieu et demeure pour toujours dans une relation spéciale avec le Créateur, son unique fin. Dieu seul est le Maître de la vie, de son commencement à son terme. ». Pour cette raison « La Sainte Écriture présente à l'homme le précepte « tu ne tueras pas » comme commandement divin ».

Que dans cette dizaine nous rendions grâce à Dieu pour le Don merveilleux qu'Il nous a fait de l'existence et de la vie, vie humaine naturelle mais surtout vie surnaturelle par le Saint Baptême que nous avons reçu.

2°) Dans cette deuxième dizaine je vous propose de méditer cette grande réalité que dès le début de l'Église sous l'Empire Romain, l'Église a pris conscience très rapidement de la valeur de la vie humaine alors que dans la société païenne qui l'entourait on supprimait les petits enfants souvent même juste après leur naissance. Dans le texte de la Didachè qui est du premier siècle après Jésus-Christ, donc tout à fait au début, il est dit : « Tu ne feras pas mourir l'enfant par avortement et après sa naissance ». C'est très beau de voir comment l'Esprit Saint a révélé au cœur de nos frères chrétiens les premiers, cette beauté de la vie, de son origine et combien elle était sacrée.

Demandons au Seigneur de reprendre conscience nous-mêmes de la grandeur de toute vie, de son appartenance à Dieu seul et de la louange que nous pouvons adresser à Dieu d'être des Vivants.

3°) On parle beaucoup aujourd'hui dans notre société de droit de l'Homme et de liberté de toute personne humaine. C'est bien, mais : « Comment peut-on parler encore de la dignité de toute personne humaine, lorsque l'on se permet de tuer les plus faibles et les

plus innocents des hommes ? ». C'est cette question que Saint Jean-Paul II pose dans son texte et il continue en disant : « Au nom de quelle justice pratique-t-on la plus injuste des discriminations entre les personnes en déclarant que certaines d'entre elles sont dignes d'être défendues tandis qu'à d'autres est dédaignée cette dignité ? ». La Parole de Dieu nous dit que nous ne pouvons pas faire acception de personne. Le petit enfant dans le sein de sa mère même s'il n'a que quelques centimètres est une personne humaine. Il a une âme à l'image de Dieu. Il doit donc être respecté comme toute personne humaine. Demandons au Seigneur de vraiment prendre conscience de cette réalité de la dignité du petit embryon et du petit fœtus dans le sein de sa mère.

4°) Dans cette quatrième dizaine, je vous propose avec Saint Jean-Paul II de méditer la grandeur de notre liberté. Nous avons tous une volonté et cette volonté s'exerce librement par un mouvement qui ne tient qu'à nous et qui nous permet de poser des actes vraiment réfléchis et libres. Cette liberté elle doit être mise au service de la personne et de son accomplissement pour nous-mêmes et pour les autres. Mais quand la liberté se dévoie, quand elle n'est plus au service de la Vérité et de l'Amour, elle se renie elle-même, elle se détruit. C'est l'apôtre Jean qui dit : « Quiconque commet le péché est un esclave », il est esclave du péché. Aujourd'hui on revendique une liberté quasiment absolue qui n'est plus en lien avec la Vérité et on confond la Vérité avec une simple opinion subjective et changeante selon les individus.

Demandons au Seigneur cette grâce de toujours exercer notre liberté dans la Vérité et pour le bien de tous nos frères, en particulier des plus faibles.

5°) Au paragraphe 19 de son texte L'Évangile de la Vie, Saint Jean-Paul II nous rappelle le chapitre IV de la Genèse où nous voyons Caïn entraîner son frère Abel dans la campagne et le tuer, alors le Seigneur lui pose la question : « Où est ton frère Abel ? » et Caïn lui répond : « Je ne sais pas, suis-je le gardien de mon frère ? ». Et Jean-Paul II nous rappelle que tout homme est le gardien de son frère, parce que Dieu confie l'homme à l'homme et Il lui confie en particulier les plus petits. Dans le texte si impressionnant du Jugement dernier nous entendons Jésus dire à ceux qui sont à droite : « Ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait » et à ceux qui sont à gauche : « Ce que vous n'avez pas fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait ». Eh bien ! le plus petit, le plus fragile, le plus vulnérable, le plus menacé, le plus innocent dans notre monde, c'est le petit enfant dans le sein de sa mère, et c'est cet être-là à qui nous devons la protection par dessus et avant tous les autres.

Demandons au Seigneur de nous mettre vraiment au service de la Vie et de la vie de ces petits enfants.